

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Paris, le 22 février 2019

*Secrétariat général*

*Direction des ressources humaines  
Service de gestion  
Sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires*

*Bureau de la modernisation et de la gestion statutaires des corps  
de catégorie A*

**Les ministres**

à

Destinataires in fine

**Nos réf.** : SG/DRH/MGS1-3  
**Affaire suivie par** : Mme Hind ABI-AYAD  
Pôle de gestion des corps d'encadrement supérieur  
**Tél.** : 01 40 81 65 35  
**Courriel** : [promotions-ac-ced-mgs1.g.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:promotions-ac-ced-mgs1.g.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr).

**Objet** : promotions dans le corps des chargés d'études documentaires au titre de 2020

**PJ** :

- fiches techniques ;
- pièces constitutives des dossiers de promotion à compléter (FIP, TRC, TRP et modèle de projet professionnel) ;
- fiche sur les « postes-type » des CED (annexe)

Depuis 2017, le corps des chargés d'études documentaires a été restructuré en trois grades, le grade de chargé d'études documentaires, le grade de chargé d'études documentaires principal et le grade de chargé d'études documentaires hors classe (grade sommital dit grade à accès fonctionnel ou « GrAF »).

La présente note concerne les exercices de promotion suivants :

- accès au corps des CED par voie de liste d'aptitude au titre de 2020 ;
- avancement au grade de CED-P au titre de l'année 2020 ;
- avancement au grade de CED-HC au titre de l'année 2020 ;
- avancement à l'échelon spécial – ES – du grade de CEDHC au titre de l'année 2020.

(NB : au 1<sup>er</sup> janvier 2019, il n'y a pas d'agent identifié comme étant promouvable à l'ES dans le périmètre du corps interministériel).

Vous trouverez en annexe des fiches techniques récapitulant pour chaque exercice de promotion les critères statutaires, de gestion et de concrétisation des promotions. Elles indiquent notamment les dates de retour auxquelles doivent nous parvenir vos propositions de promotion.

Votre attention est appelée en particulier sur la date de retour des propositions d'accès par la voie de la liste d'aptitude au corps des chargés d'études documentaires, **fixée au 12 avril 2019**.

Parmi les documents joints à cette circulaire vous trouverez notamment :

- les modèles de fiche individuelle de proposition à remplir ;
- les tableaux récapitulatifs des propositions et tableaux récapitulatifs de carrière. Attention ceux-ci sont à remplir seulement par les ministères dans le cadre de l'harmonisation des propositions de leurs agents.

Vous trouverez également en annexe, un document d'information destiné à vous aider dans votre travail de sélection des agents susceptibles d'être promus dans le corps des CED.

Il conviendra par ailleurs d'apporter une attention particulière à l'examen du parcours des CED-P dans le cadre de la promotion au grade de CED-HC.

En effet, en complément, des conditions de détention et/ou d'ancienneté d'échelon classiquement exigées, la promotion au grade de CED-HC est également conditionnée, pour deux des trois modes d'accès possibles (le terme de « vivier » est communément employé) par l'exercice, sur des durées déterminées, de fonctions soit relevant d'un statut d'emploi, soit listées par arrêté conjoint du ministère chargé de la fonction publique et du ministère de la transition écologique et solidaire, le troisième étant réservé aux agents ayant atteint depuis au moins 3 ans le dernier échelon du deuxième grade.

Je vous remercie de bien vouloir porter cette note à la connaissance des agents de votre ministère et service éligibles à une promotion.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'adjointe à la sous-directrice de la  
modernisation et de la gestion statutaires

**signé**

Marie-Christine PERRAIS

## **DESTINATAIRES DE LA NOTE**

### **1- Destinataires des MTES/MCT**

**Mesdames et messieurs les responsables des zones de gouvernance des effectifs (DREAL, DRIEA, DEAL, sous-directions CRHAC, PPS, ACCES, DGAC)**

- directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA)
- directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
- SG/DRH/CRHAC (pour l'administration centrale, dont le secrétariat général)
- SG/DRH/PPS (pour les services techniques centraux, COM)
- SG/SPES/ACCES 3 (pour les écoles)
- DGAC/SG/SDP1 (pour les services STAC et SNIA)

**Madame la sous-directrice de la modernisation et de la gestion statutaires (SG/DRH/G/MGS)**

**Madame la sous-directrice de la gestion administrative et de la paye (SG/DRH/G/GAP)**

**Mesdames et messieurs les directeurs**

- direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France (DRIHL)
- direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE)
- directions départementales interministérielles (DDT, DDTM, DDCS, DDCSPP)
- école nationale des ponts et chaussées (ENPC)
- école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)
- école nationale de techniciens de l'équipement (ENTE) et ses établissements
- centre d'évaluation, de documentation et d'innovation pédagogique (CEDIP)
- centres de valorisation des ressources humaines (CVRH)

**Madame et monsieur les directeurs généraux**

- institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR)
- centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)

### **2- Autres ministères**

Monsieur le Ministre d'État, ministre de l'Intérieur

Madame la Gardes des Sceaux, ministre de la Justice

Monsieur le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Madame la Ministre des armées

Madame la Ministre des solidarités et de la santé

Monsieur le Ministre de l'économie et des finances

Madame la Ministre du Travail

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation

Monsieur le Ministre de l'action et des comptes publics

Madame la Ministre des Outre-Mer

Madame la Ministre des Sports

Conseil d'État : Secrétariat général – direction des ressources humaines

Cour des Comptes : Secrétariat général – direction des ressources humaines